

RAPPORT DE SITUATION SUR L'EPIDEMIE DE CHOLERA

SITREP N° 564

Rédigé et Publié le 01 - Août - 2024

MISE A JOUR DES DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

CAS PAR DISTRICT	DS Nord	603	Cumul des Cas	Décès	Nouveau: 00
	DS Sud	121			
	DS Centre	169			Cumul:12
	DS Kabezi	58			
	DS Isare	735			
	DS Gihofi	56			
	DS Makamba	16			
	Ces DS n'ont pas notifié de cas depuis plus de cinq mois				
Cas actifs	DS Cibitoke	274		Nouveaux :02	
	DS Mpanda	28		Cumul guéris: 2075	
	DS Rwibaga	3		Nouveaux cas: 01 Cas	
4	DS Bubanza	2	DS Isare : Nyambuye-Ndagano (1 cas)		
	DS Rumonge	18			
	DS Mabayi	1			
	DS Bugarama	7			

Tableau 1. Répartition des cas par centre de traitement choléra (CTC) au 01/08/2024

CTC	NOUVEAUX CAS	ANCIENS CAS	CAS ACTIFS	CAS GUERI
HPRC	1	3	4	2
RUBIRIZI	0	0	0	0
GIHOFI	0	0	0	0
TOTAL	1	3	4	2

I. Contexte épidémiologique du Burundi

- ◆ Le Burundi fait face chaque année à des flambées épidémiques de choléra dans certaines localités.
- ◆ Depuis la 48ème semaine épidémiologique de l'année 2022, des cas de choléra ont été rapportés dans les districts sanitaires de Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Sud, Bujumbura centre, Isare, Kabezi, Rwibaga, Mpanda, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.
- ◆ **A la date du 01 Janvier 2023, l'épidémie a été déclarée.**

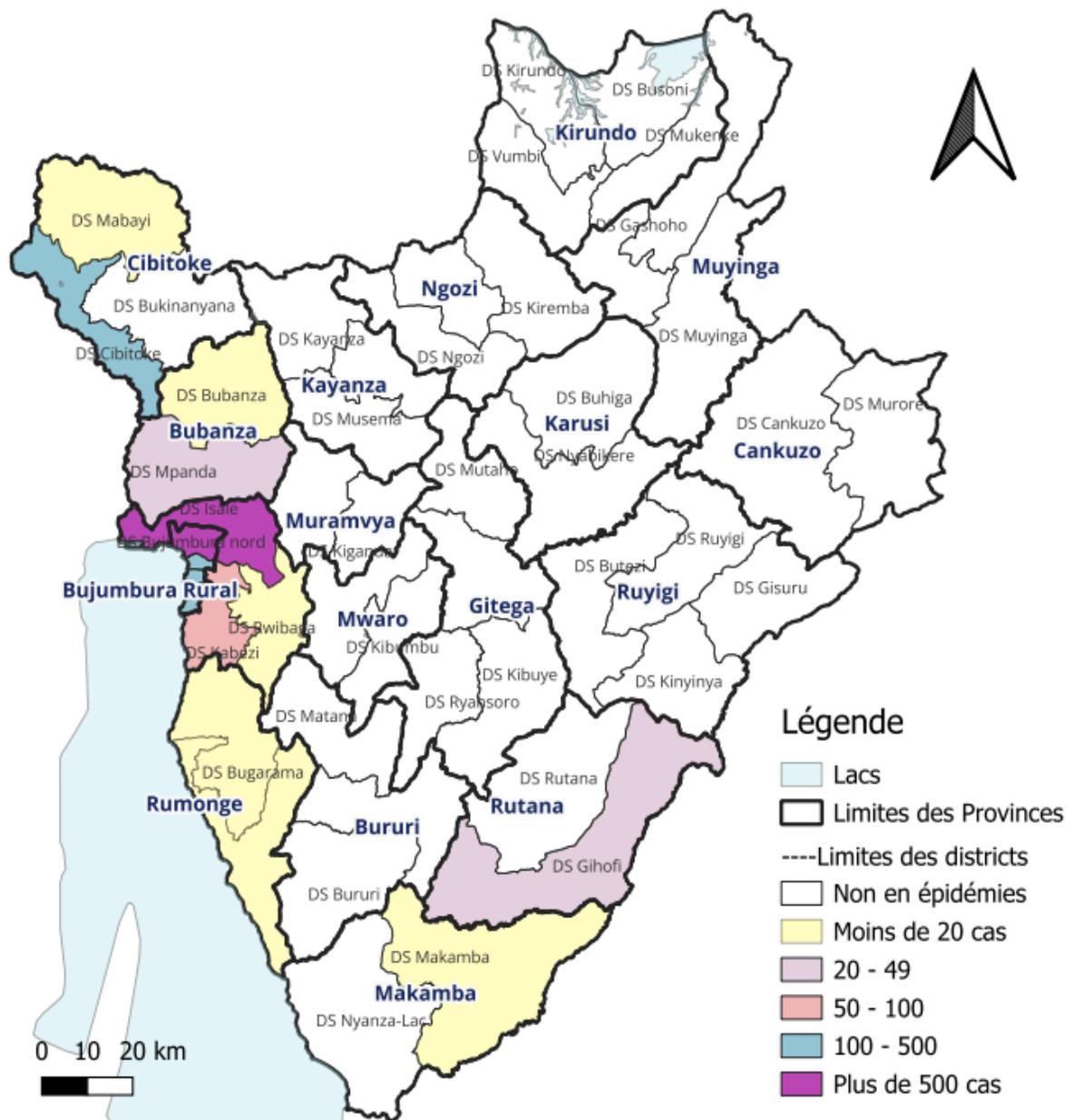


Figure 1 : Localisation des districts sanitaires/provinces en épidémie de choléra en 2024

II. Evolution épidémiologique du choléra

II.1 Notification des cas

Origine des nouveaux cas du 01 Août 2024 : 01 Cas

DS Isare : Nyambuye-Ndagano (1 cas)

Un total de **2091** cas a été déjà notifié depuis le début de l'épidémie. Les districts sanitaires déjà affectés sont **Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Centre, Bujumbura Sud, Isare, Kabezi, Mpanda, Rwibaga, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.**

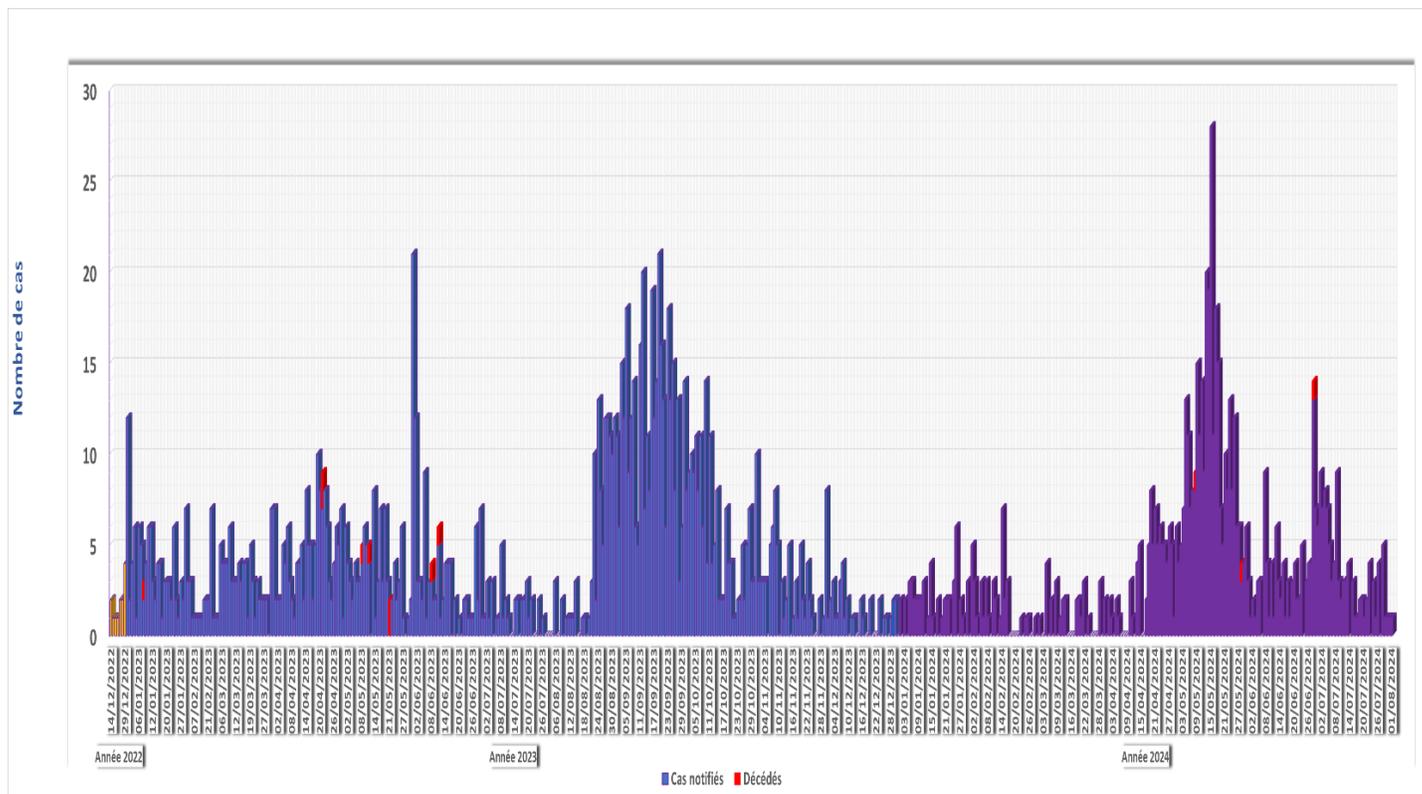


Figure 2 : Évolution de l'épidémie de choléra selon la date de notification (N=2091)

Tableau 2. Origine des cas actifs aux CTC en date du 01 Août 2024

DISTRICT SANITAIRE	COMMUNE	ZONE	COLLINE D'ORIGINE	NOMBRE DE CAS	CTC
BUJUMBURA SUD	MUHA	Kanyosha	Busoro	1	HPRC
			Ruziba-Nyabugete, 2è AV	1	
			Busoro 2è AV	1	
ISARE	ISARE	Nyambuye	Ndagano	1	
TOTAL				4	

II.2. Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe

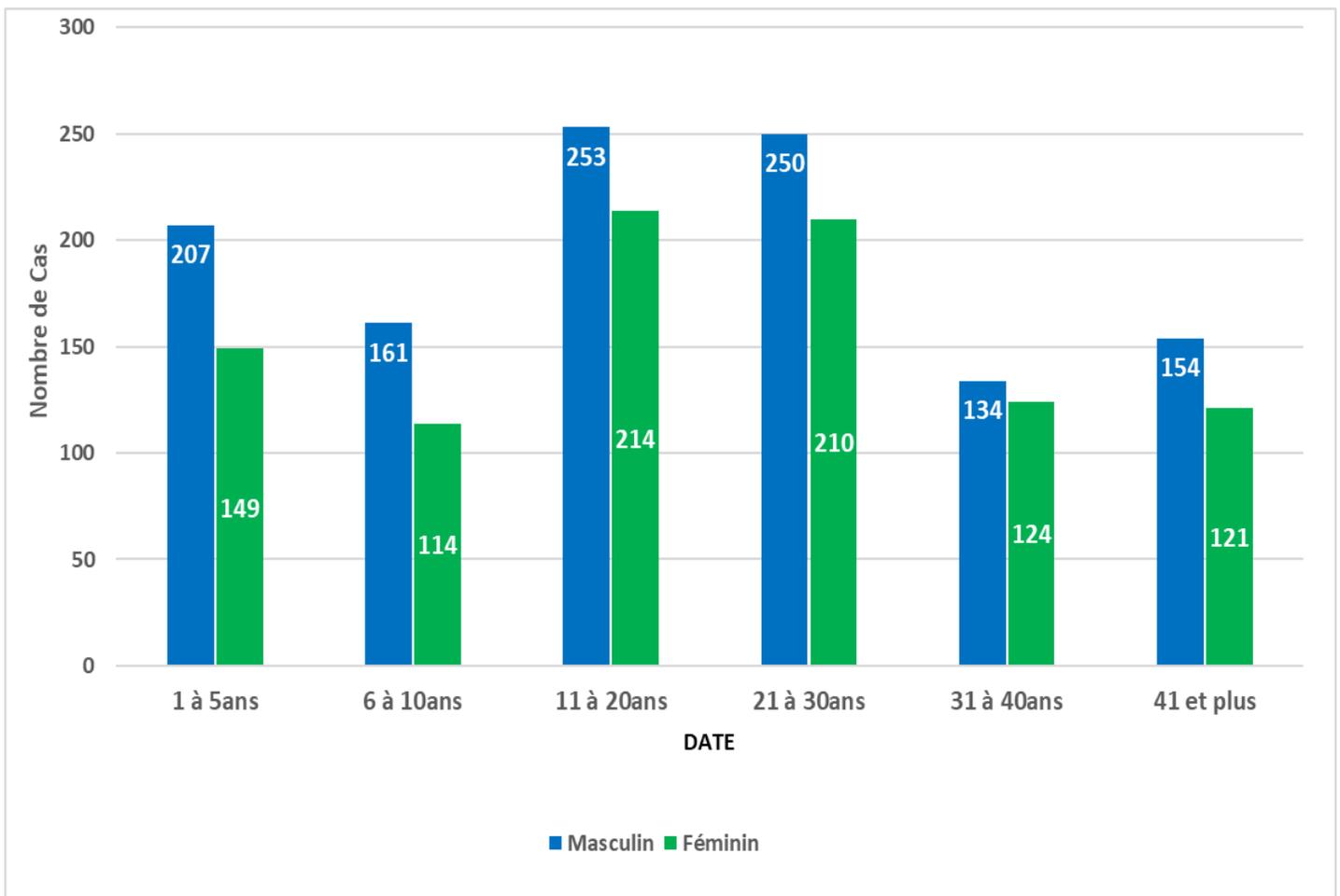


Figure 3 : Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe (N=2091)

Parmi les **2091** cas de choléra déjà notifiés, **55.4 %** sont de sexe masculin contre **44.6 %** de sexe féminin. Les patients de tranche d'âge de 11 à 20 ans et 21 à 30 ans sont les plus affectés à un même niveau, suivi des enfants de moins de 5 ans avec des taux respectifs de **22.3%**, **22.0%** et **17.0%**.

II.4. Actions de santé publique mises en œuvre en date du 01 Août 2024

- ◆ Admission d'un (01) nouveau cas au CTC de l'HPRC ;
- ◆ Poursuite de prise en charge de trois (03) anciens cas hospitalisés au CTC de l'HPRC ;
- ◆ Déploiement du personnel du COUSP (Médecin et infirmiers) pour appuyer le CTC HPRC dans la prise en charge des cas ;
- ◆ Diffusion des spots radiophoniques sur la prévention du choléra ;
- ◆ Désinfection des ménages touchés couplée à la sensibilisation de la population sur les mesures de prévention contre le choléra.

II.5. Défis et recommandations

II.5.1. Défis

- ◆ Mauvaises conditions d'hygiène dans certaines localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Insuffisance des latrines adéquates et correctement utilisées dans les localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Pas d'infrastructure pour abriter le CTC au DS Gihofi et Makamba ;
- ◆ Manque d'équipements (lits troués) pour la prise en charge des patients ;
- ◆ Exiguïté de l'espace pour l'hospitalisation des cas ;
- ◆ Médicaments pour le traitement des cas présentant des différents comorbidités non disponibles dans les CTC.

II.5.2. Recommandations

- ◆ Améliorer l'accessibilité à l'eau potable pour les populations des localités touchées ;
- ◆ Sensibiliser les ménages à construire des latrines adéquates et à les utiliser correctement ;
- ◆ Poursuivre la sensibilisation de la population sur les signes cliniques, mesures de prévention et conduite à tenir en présence d'un cas de choléra ;
- ◆ Aménager et équiper un CTC à Gihofi et à Makamba ;
- ◆ Rendre disponible les médicaments pour le traitement des cas des comorbidités